



République Française
Département de la Charente

**Extrait du registre des délibérations de
la Commune de Bassac**

Séance du 10 Mars 2015

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 15
- En exercice : 10

Date de la convocation : 04/03/2015

Date d'affichage : 04/03/2015

L' an **2015** et le **10 Mars à 18 heures 30 minutes** , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances , sous la présidence de **ROY Nicole Maire**

Etaient présents : Mme ROY Nicole, Maire, Mmes : BOURGEOIS Catherine, HALOCHE Sylvie, MALZAT Martine, MM : FICOT Richard, GIRAUD Jacky, LAVAUD Jean-Paul, LAVENAT Dominique, ROBIN Sébastien, TOLLIS Eddy

Absent(s) : MM : BOINEAU Michel, POTVINEAU Pascal, SABATER Michel

Excusé(s) : MM : DUMAS Hervé, RAYNAUD Denis

Mme BOURGEOIS Catherine a été nommée secrétaire

SOMMAIRE

- VOTE DES TAUX D'IMPOSITION POUR 2015
- DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU SOUTIEN A L'INITIATIVE LOCALE AUPRES DU CONSEIL GENERAL DE LA CHARENTE

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION POUR 2015

réf : 2015_07

Afin de préparer le budget 2015 madame la Maire invite le conseil municipal à se prononcer sur le maintien ou l'augmentation des taux des taxes directes.

Les bases d'impositions étant relevées systématiquement, le produit attendu pour 2015 sera en augmentation de 1 785 €.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- Décide du maintien des taux appliqués en 2014.

Les taux pour 2015 seront :

^^^^ Taux de la taxe d'habitation..... **8,44 %**

^^^^ Taux du foncier bâti..... **17,85 %**

^^^^ Taux du foncier non bâti..... **48,69 %**

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme :

En mairie, le 19 /03 /2015

Le Maire

A la majorité (pour : 10 contre : 0 abstentions : 0)

**DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU SOUTIEN A L'INITIATIVE LOCALE AUPRES DU CONSEIL
GENERAL DE LA GHARENTE**

réf : 2015_08

Madame le Maire rappelle au conseil municipal qu'il est souhaitable de maintenir le patrimoine communal en état. Elle précise que 3 logements communaux possèdent des chaudières vétustes, et très énergivores. De plus, le logement sis place de la poste est doté de menuiseries non adaptées aux normes actuelles, ce qui entraîne des dépenses importantes de chauffage.

En cette période difficile pour tous, elle suggère de remplacer les chaudières et les menuiseries, afin d'apporter le confort aux locataires, et en plus, réduire leurs factures énergétiques.

Elle invite le conseil municipal a étudié les devis.

Les devis retenus s'élèvent à :

- 13 864,06 HT pour les chaudières
- 6 319,00 HT pour les menuiseries

Soit un coût total de 20 183,06 HT (21 300,33 € TTC).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal émet un avis favorable à ce projet, donne pouvoir à madame le Maire pour solliciter une demande de subvention, auprès du Conseil Général de la Charente au titre du soutien à l'initiative locale et décide d'inscrire la dépense et la recette au budget 2015

- Art 2313-261 21 301 €
- Art 1323-261 3 003 €

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme :

En mairie, le 19 / 03 /2015

Le Maire

A la majorité (pour : 10 contre : 0 abstentions : 0)

PRÉPARATION DU BUDGET 2015

Madame le Maire fait part des propositions du budget 2015. Elle précise que certains montants ne sont pas officiellement connus, et que d'ici mardi prochain, certains chiffres pourront être sensiblement modifiés.

Après avoir ouï les explications, le conseil municipal accepte à la majorité des membres présents la proposition de budget qui s'établit actuellement à :

- Recette de fonctionnement : 358 004 €
- Dépenses de fonctionnement : 358 004 €

- Recettes d'investissement : 197 868 € (dont 18 187,28 € de restes à réaliser)
- Dépenses d'investissement : 197 868 €

REPAS DES AÎNÉS

L'Auberge de Condé assurera la prestation.

Menu à 24 € :

Pomme rôtie, farce de boudin noir, fricassée de pommes et champignons, flambée au calvados

Trou du milieu - Glace

Noix de joue de porc confite en parmentier de patate douce

Assiette de fromage, salade verte

Croustillant de poires caramélisées au beurre salé et ganache fondante au chocolat noir

Café

PERMANENCES DES ÉLECTIONS

Dimanche 22 mars 2015 :

08 H 00 - 10 H 30 : Mme ROY - Mr FICOT - Mr GIRAUD

10 H 30 - 13 H 00 : Mme MALZAT - Mr LAVAUD - Mr RAYNAUD

13 H 00 - 15 H 30 : Mme HALOCHE - Mr BOINEAU - Mr DUMAS

15 H 30 - 18 H 00 : Mr LAVENAT - Mr ROBIN - Mr SABATER

Dimanche 29 mars 2015 :

08 H 00 - 10 H 30 : Mme ROY - Mr LAVENAT - Mr TOLLIS

10 H 30 - 13 H 00 : Mme HALOCHE - Mme MALZAT - Mr FICOT

13 H 00 - 15 H 30 : Mme BOURGEOIS - Mme ROY - Mr BOINEAU

15 H 30 - 18 H 00 : Mr GIRAUD - Mr LAVAUD - Mr SABATER

Plus personne ne prenant la parole, la séance est levée à 20 H 30

Le Maire,

Nicole ROY

